

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'UNIVERSITE D'AIX-MARSEILLE**

DÉLIBÉRATION n° 2016/12/13-05

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 13 décembre 2016, sous la présidence d'Yvon BERLAND, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu l'avis de la Fondation Aix-Marseille Université en date du 03 novembre 2016 portant sur la dissolution de cette dernière,

Vu l'avis du conseil de gestion de la Fondation A*Midex en date du 07 novembre 2016 portant sur la fusion-absorption des fondations A*Midex et AMU,

DÉCIDE :

OBJET : principe de fusion absorption des Fondations A*Midex et AMU

Le conseil d'administration approuve le principe de fusion absorption des fondations A*Midex et AMU.

Cette délibération est adoptée par 29 voix pour, 5 voix contre et 1 abstention.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 35

Fait à Marseille, le 13 décembre 2016


Yvon BERLAND
Président d'Aix-Marseille Université

